

Le Galop, un an plus tard

Vendredi 22 janvier 2021 - N°332



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Il y a un peu plus d'un an, le Comité de France Galop procédait à la réélection d'Edouard de Rothschild en qualité de Président, sur la base d'une démarche exprimée de profond renouvellement derrière ce statu quo, tant dans la stratégie que dans les hommes chargés de la conduire.

On a coutume de dire –sans doute de manière excessive- que ce qui n'est pas engagé dans les 40 premiers jours a peu de chance de se réaliser. Disons plus raisonnablement qu'une année entière (sur une mandature de quatre ans) permet de se forger un premier avis, même si, j'en conviens volontiers, l'année 2020 aura été très particulière et aura pu bouleverser certaines priorités.

Une gouvernance à géométrie variable

Je souligne souvent le caractère associatif de France Galop qui rend forcément sa gouvernance plus consensuelle et beaucoup plus durable que dans une entreprise classique. Et dans mon esprit être plus consensuel ne signifie pas –au contraire- être moins efficace. Le rôle du président d'une

association est de diriger mais aussi de rassembler les différentes composantes dans un climat serein pour définir des voies relevant de l'intérêt général dans une optique de long terme.

La formation du Conseil d'Administration élu sur proposition du président en décembre 2019, excluait une grande part des associations représentatives de propriétaires et d'éleveurs pour se concentrer autour de deux d'entre elles. Ce n'était pas un bon signal. Cependant, l'annonce par Edouard de Rothschild d'une consultation par vote électronique afin de choisir le juste modèle de distribution des primes à l'éleveur (on se souviendra que les chevaux d'âges en avaient été presque totalement exclus) avait donné un signal très positif : celui de vouloir associer le plus grand nombre à la vie de l'association. Les acteurs concernés ne s'y étaient d'ailleurs pas trompés, participant dans de bonnes proportions à ce « référendum ». L'ère nouvelle d'une sorte de démocratie participative semblait se dessiner. A ce jour, elle n'eut pas de suite. Mais, certainement, d'autres occasions se présenteront.

Soyons justes : Edouard de Rothschild aura ouvert la porte à la discussion avec les associations représentatives sur quelques sujets importants, ne craignant pas de revenir sur des décisions validées par son Conseil d'Administration. Le sujet majeur de l'exercice 2020 fut évidemment celui des allocations. En avril, le président de France Galop a mené une négociation sur un plan de

baisse des allocations imposé par le confinement et par le rejet d'un accord de long terme avec l'État pour que les courses profitent du fameux « quoi qu'il en coûte » présidentiel. Nous avons pu obtenir de substantielles modifications du plan de récession généralisée originellement prévu par le Conseil d'Administration. Ce fut à nouveau le cas lorsqu'Edouard de Rothschild s'est engagé à un rattrapage d'allocations en fin 2020 en fonction des ressources rendues disponibles par des performances du PMU meilleures que prévues. Je dois également remercier Jacques Détré, vice-président chargé de l'Obstacle, de m'avoir régulièrement consulté sur les sujets propres à cette spécialité.

Mais trop souvent les vieux réflexes ont la vie dure et il est toujours bien difficile de se faire entendre d'une administration sûre de son bon droit et de certains administrateurs peu enclins à contester la pensée unique, à étudier les dossiers de près et à engager le débat contradictoire.

Les propriétaires : le moral en berne

Tout le monde a beau répéter avec conviction que les propriétaires constituent (avec les parieurs et les bénévoles) le pilier central du système dont ils assurent le dispositif de financement, France Galop n'a manifestement pas le réflexe de placer la défense de cette catégorie au premier rang de ses priorités.

Il faut bien sûr reconnaître, en tête du chapitre des points positifs, l'obtention du droit de courir quand tant d'autres secteurs économiques étaient à l'arrêt. France Galop, dont le lobbying n'est pas le point fort, a néanmoins su mobiliser les voix de

François Bayrou, de Philippe Augier, d'Éric Woerth notamment, pour se faire entendre des autorités publiques. Mais si les courses ont pu continuer à se dérouler, avec des partants en nombre suffisant et sans menacer l'équilibre financier général, c'est certes grâce à la mobilisation des équipes du PMU et de son réseau, mais surtout et d'abord grâce aux propriétaires. Ces propriétaires qui ont maintenu leurs chevaux à l'entraînement et continué à assurer le programme des paris, malgré des allocations amputées de 20% en moyenne.

Toujours au chapitre des points positifs, je dois saluer l'agilité des services qui ont en permanence réactualisé les programmes et adapté les conditions au mieux et au gré des décisions contradictoires des autorités sanitaires. La mobilisation des équipes de France Galop est à souligner. Mais cela ne peut se faire –et je l'entends peu dire- sans l'extraordinaire capacité d'adaptation des propriétaires, de leurs entraîneurs et de leurs jockeys.

L'évolution du très complexe dossier de la TVA est à cet égard exemplaire du peu d'attention –pour rester très mesuré- que la société-mère porte aux propriétaires. La réforme de la TVA sur les gains de courses qui figure dans la Loi de Finances 2020 a été présenté à France Galop dans le courant du printemps. Sans consulter les associations concernées, elle a été validée par les services de France Galop comme me l'a confirmé le Cabinet de Bercy et comme l'a affirmé au moment de la discussion au Sénat le Secrétaire d'État lui-même. Très tardivement, lorsqu'on nous en a informé au début de l'automne, malgré la mobilisation de nombreux organismes, il n'a pas été possible d'infléchir le cours de la procédure.

Les éleveurs ont pu obtenir une évolution intéressante de la TVA sur les activités d'élevage et il faut en rendre grâce à Christiane Head. Mais si France Galop avait joué son rôle de catalyseur, nous aurions négocié ensemble le dossier des gains de courses et de la déduction de la TVA pour tous les propriétaires intervenants et, surtout, nous aurions parlé d'une seule voix... celle du Galop ! Il n'est certes pas trop tard, mais la responsabilité repose désormais sur les seules associations. Nous nous y attelons.

Les réformes de fond en panne

Si je peux comprendre que l'acuité des problèmes posés à notre organisation (sociétés de courses comme PMU) tout au long de cette année de crise a mobilisé beaucoup d'énergie de nos dirigeants, je dois quand même regretter que le dossier de fond d'un rapprochement du Trot et du Galop à travers des missions communes n'ait manifestement pas prospéré. Ce dossier est sur le grill depuis plusieurs années et j'ai moi-même pu m'en rendre compte dans de nombreuses réunions tout au long de la mandature précédente. Beaucoup de projets étaient débroussaillés et la perspective d'une application rapide par les gouvernances nouvelles tant au Trot qu'au Galop avait inspiré beaucoup de promesses électorales.

Ce sujet est visiblement en panne. Les services de communication et de marketing du Trot et du Galop s'organisent manifestement chacun de leur côté alors que depuis des années on nous vante les mérites d'un marketing commun, puis d'un marketing unique... On vient de nous confirmer la généralisation d'un système de « tracking » au Galop, alors que le Trot l'a fait sur des bases

différentes et à un rythme différent. C'est dommage. Il faut des gestes forts qui expriment une volonté politique claire et, surtout éviter de creuser un peu plus le fossé en se séparant au lieu de se rapprocher, y compris sur le plan géographique.

Or quatre ans, c'est bien court. Nous avons, comme d'autres, proposé lors des élections, de porter une réforme des statuts afin que les élections n'aient lieu que tous les cinq ans. Nous le réaffirmons aujourd'hui avec d'autant moins d'arrière-pensées que nous n'avons aucun mandat exécutif à protéger. Mais il faut croire que ce sujet-là est aussi passé à la trappe des promesses oubliées. Quatre ans, c'est court... Surtout quand il n'en reste plus que trois pour redresser une embarcation qui ne va pas très bien, pour des raisons endogènes comme exogènes.

Comptez sur nous pour que ce temps qui passe, même s'il passe vite, soit mis à profit pour défendre inlassablement notre passion. Et il ne s'agit pas d'un vœu de début d'année que j'adresse ici, mais d'un engagement concret.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr.